



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 75637

### Texte de la question

M. André Schneider appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le faible taux d'encadrement du premier degré dans le département du Bas-Rhin. En effet, lors de la dernière réunion du conseil départemental de l'éducation nationale du Bas-Rhin, il a été souligné que le taux d'encadrement du premier degré dans notre département était un des plus faibles de France. Compte tenu des difficultés incontestables que pose l'apprentissage de la langue nationale dans notre région frontalière, où la pratique dialectale reste très forte, un effort tout particulier s'imposerait pour renforcer l'encadrement dans nos écoles. Hélas, force est de constater que les mesures de carte scolaire annoncées ne vont pas dans ce sens. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les dispositions qu'il entend prendre pour remédier à cette situation.

### Données clés

**Auteur** : [M. André Schneider](#)

**Circonscription** : Bas-Rhin (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 75637

**Rubrique** : Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé** : éducation nationale

**Ministère attributaire** : jeunesse, éducation nationale et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 22 avril 2002, page 2068